

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

Taxes	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 3	Produit de référence (col.3 x col.2) 4	TAUX VOTÉS 5	Produits attendus (col.3 x col.5) 6	Taux plafond pour 2022 7
Taxe foncière (bâti).....	553 119	24,53	585 000	143 501			93,56
Taxe foncière (non bâti).....	76 249	38,58	78 700	30 362			119,66
CFE.....				0			>>>
Totaux :				173 863			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2022, cochez la case :

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2022 8	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 9	Taux proportionnel (col.8 x col.10) 11
Taxe foncière (bâti).....	24,53	Produit total souhaité =	
Taxe foncière (non bâti).....	38,58		
CFE.....	>>>		
Produit total de référence (total colonne 4)		173 863	(6 décimales)

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			12 902		>>>	12 902
Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR versement	contribution	Effet du coefficient correcteur versement	contribution	
7 979			33 770		-12 147	

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

173 863	+	12 902	+	7 979	+	0	-	33 770	+		+	-12 147	=	148 827
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale

A BOURG-EN-BRESSE
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
VINCENT BONARDI
Le 14 MARS 2022

Le préfet,
le

La préfète 30 MAI 2022

Le maire, Gérard Janodet
le 13 avril 2022

FUILLLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE

Cécile BIGOT-DEKEYZER

